



MOT du maire



Je lève mon chapeau à la population de Bonaventure!
Comme communauté, nous avons un comportement exemplaire. Vos déplacements à pied ou en vélo se font de façon sécuritaire et vous respectez les règles de distanciation sociale demandées par la Santé publique. Il ne faut pas relâcher, le beau temps s'installe et nous serons sûrement tentés de nous regrouper. Je tiens aussi à remercier les commerces qui offrent des produits essentiels. Vous avez su vous adapter à la situation et vous remplissez très bien vos responsabilités en agissant ainsi. C'est loin d'être fini et nous devons continuer de nous adapter et changer nos façons de faire.

Je tiens à souligner le travail fait par les commerces, en particulier la main-d'œuvre du magasin COOP IGA et de la pharmacie Uniprix qui travaille sans relâche pour nous offrir notre nourriture ou encore nos médicaments. Tout comme nous tous, vous avez dû vous adapter au fur et à mesure que les gouvernements établissaient leur plan de confinement, et c'est tout en votre honneur.

Vous avez été nombreux à nous remercier d'avoir déneigé aussi rapidement la promenade en bordure de mer. Sachez que nous continuerons toujours à nous préoccuper de vous satisfaire et nous comprenons très bien la situation à laquelle nous sommes tous confrontés. Peu à peu, avec la neige qui fond, les parcs et les espaces de jeux deviennent accessibles. Malheureusement, nous ne pourrions pas les rendre disponibles. Nous vous demandons votre collaboration en sensibilisant et informant vos enfants de l'importance de respecter les avis.

Nos activités se poursuivent à la Ville. Nos équipes sont à préparer l'arrivée de l'été. Pour l'équipe des travaux publics, bien que nous ayons dû adapter nos méthodes de travail, les activités demeurent. Pour les loisirs, il s'agit d'une gestion en fonction des orientations gouvernementales, nous sommes toujours à évaluer et à planifier quels seront les types d'activités

BONAVENTURE EN IMAGES

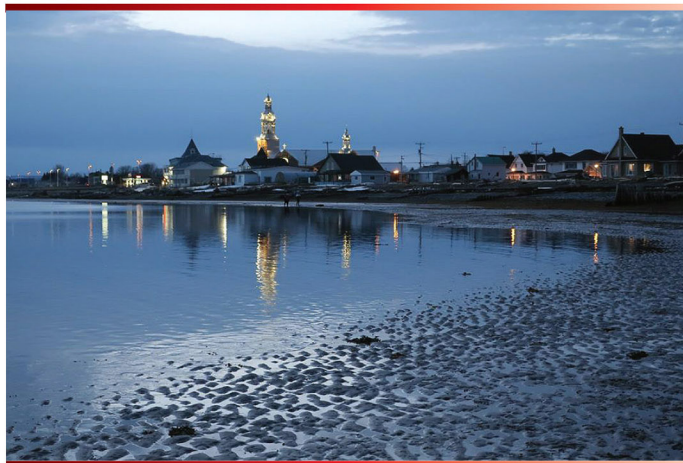


Photo : Madame Vicky Boucher

possibles à offrir pour la saison estivale. En ce qui concerne l'urbanisme, si vous avez des travaux qui doivent être faits ou si vous avez des questions, contactez le service soit par téléphone ou par courriel et soyez assurés que vous serez bien servi.

Pour ce qui est de la vie démocratique, elle demeure toujours active avec nos séances publiques virtuelles. J'invite la population à consulter notre site Internet afin d'être informée et pour poser vos questions concernant les différents dossiers qui sont traités.

En terminant, plusieurs d'entre vous se questionnent si nous allons avoir une saison touristique. Le discours qui se tient actuellement est favorable. Toutefois, la saison sera différente et demandera à l'industrie de s'adapter et de faire preuve de créativité. Dans cette perspective, l'importance de l'achat local s'applique aussi à l'industrie touristique. Il faut le voir comme une occasion de découvrir notre région et faire des activités en encourageant nos attraits locaux.

Merci de votre collaboration, ça va bien aller!


Roch Audet, maire

**Date de tombée du prochain journal
Le Courant : 11 mai 2020**



La situation liée à la COVID-19 a bouleversé les habitudes de chacun. L'agenda municipal s'en est retrouvé affecté également. L'équipe de la Ville a dû s'adapter et réorienter ses actions. Dans un premier temps, nous avons restructuré nos opérations afin de respecter les règles de distanciation. Nous avons par la suite tenté de libérer au maximum les trottoirs et sentiers afin que vous puissiez vous y ressourcer en toute sécurité. Les employés poursuivent, par télétravail pour plusieurs, les services aux citoyens et la préparation des dossiers en vue de la reprise éventuelle des activités municipales. Il y a beaucoup d'efforts de communication d'engagés actuellement afin de vous tenir informés sur la situation. Les employés de la Ville sont présents et disponibles pour continuer à vous offrir des services de qualité.

PROJETS MUNICIPAUX

Tous les projets municipaux sont en pause. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas quand ils reprendront.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 4 mai 2020. L'ordre du jour sera disponible sur le site Internet de la Ville en fin de journée le vendredi précédent. En raison des diverses mesures pour la protection, la séance se tiendra à huis clos. L'enregistrement sera disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure, le 5 mai dans la section : « À propos / Conseil municipal / Séances du conseil ».



POUR JOINDRE NOS DIRECTIONS

Téléphone : 418 534-2313 | Postes et courriels :

Direction générale		
François Bouchard	Poste 225	directiongenerale@villebonaventure.ca
Service incendie		
Sam Arsenault	Poste 206	pompiers@villebonaventure.ca
Loisirs		
Julie Loubert	Poste 231	directionloisirs@villebonaventure.ca
Travaux publics		
Yanis Quimper	Poste 213	travauxpublics@villebonaventure.ca
Urbanisme		
Florence Bouchard	Poste 233	urbanisme@villebonaventure.ca



LOISIRS MUNICIPAUX : ÉTAT DE LA SITUATION

Avec toutes les mesures instaurées pour la santé publique et la protection des citoyens, les loisirs municipaux sont encore pour la plupart en arrêt. Voici un état de la situation :

Camp de jour : Au moment d'écrire ces lignes, nous attendons les directives du gouvernement et d'autres instances pour prendre une décision quant à la tenue du camp de jour et sous quelles conditions. Nous suivrons les recommandations indiquées.

Parcs de jeux : L'accès aux aires de jeux est interdit. Ceci inclut les modules du parc Louisbourg et du terrain de camping.

Bibliothèque, piscine, gymnases et autres activités de loisirs : Ces infrastructures sont toujours fermées et les activités arrêtées. Selon l'état de la situation et les directives gouvernementales, nous aviserons la population dès qu'il y aura des changements.



Nous profitons de l'occasion pour vous encourager à **continuer de bouger!** Nos autres installations extérieures sont disponibles et nous savons que la population respecte la distanciation sociale. Nos **pistes multifonctionnelles** permettent des promenades sécuritaires. Nous vous prions toutefois de vérifier avant de traverser la **passerelle** du secteur des Vieux-Ponts. Comme celle-ci a moins de deux mètres de large, vous devez circuler en alternance pour la traverser.

Nous suivons l'évolution de la situation étroitement. Comme des changements peuvent survenir rapidement et qu'il y a un délai d'impression à ce journal, nous vous invitons à consulter nos différentes plateformes pour connaître les informations à jour. Il s'agit de notre site Internet, notre page Facebook, notre infolettre et nos prochaines communications imprimées (journal ou autres).



CAMPING PLAGE BEAUBASSIN

La saison du camping est maintenue pour l'instant, bien que la situation puisse changer selon les recommandations de Camping Québec et des instances gouvernementales.

Toutefois, tous ceux qui souhaitent annuler leur réservation peuvent le faire sans frais jusqu'au 6 juin. Cette politique est valide pour toutes les réservations : que ce soit pour les occupants saisonniers (sans perte de priorité), les réservations pour le long terme, les réservations régulières et la tente Beauséjour.

Pour information et annulation, communiquez par courriel à campingbeaubassin@villebonaventure.ca ou par téléphone au 418 534-2313, poste 231.

CORVÉE DU PRINTEMPS
DU 1^{ER} AU 7 MAI 2020

PARTICIPEZ AU **CONCOURS** ET GAGNEZ UN SÉJOUR DANS LA **TENTE BEAUSÉJOUR** DU CAMPING PLAGE BEAUBASSIN!

Ville de **Bonaventure**

CONTRIBUEZ À L'EMBELLEMENT DE NOTRE VILLE ET POSEZ UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT!

CONCOURS LA CORVÉE DU PRINTEMPS 2020

Depuis maintenant sept ans, grâce à un comité de bénévoles, la Ville collabore à une Corvée de ramassage des déchets laissés durant l'hiver. Dans la situation actuelle, nous avons besoin de tous pour réaliser cette activité. En effet, la Corvée du printemps prendra une autre formule cette année, et ce dans le but de se conformer aux règles de distanciation sociale et ainsi éviter les rassemblements.

Nous vous invitons donc à faire votre part pour embellir notre ville en ramassant les déchets près de chez vous et dans les rues de votre secteur, tout en respectant les directives de la sécurité publique. Ceci peut se faire lors de vos promenades quotidiennes et vous permettra de participer à notre concours!

Pour participer, cliquez sur « Je participe » dans notre événement Facebook intitulé « *La Corvée du printemps 2020* » et publiez-y une photo de vous ou de votre famille en train de ramasser les déchets du printemps. Vous pourriez gagner un séjour de deux nuitées dans la tente Beauséjour au Camping Plage Beaubassin, en basse saison. Le concours a lieu du 1^{er} au 7 mai.

Si vous désirez vous procurer des sacs pour vos déchets, des boîtes seront disponibles devant la porte de l'hôtel de ville, du 1^{er} au 7 mai, entre 9 h et 16 h. Afin d'éviter les blessures, n'oubliez pas de porter des gants et des bottes adéquates. Merci de participer à cet effort collectif pour l'environnement et bonne chance!

Information : communications@villebonaventure.ca ou 418 534-2313, poste 222.



MOIS DU VÉLO

PAR Vélo Québec

MAI

MAI : MOIS DU VÉLO

En temps normal, tout au long du mois de mai, des activités en vélo sont organisées partout au Québec. La pandémie de la COVID-19 empêche malheureusement la tenue d'activités en 2020. Mais nous vous encourageons à continuer à pédaler!

Consultez le site Internet du Mois du vélo pour des trucs, conseils et information : moisduvelo.quebec/.

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

Face à la COVID-19, nous avons besoin plus que jamais des uns et des autres. La Semaine de la santé mentale a lieu cette année du 4 au 10 mai. Nous devons nous soutenir plus que jamais et faire en sorte de parler des vraies choses et de ce que nous ressentons ensemble à distance.

Visitez le site semainedelasantementale.ca pour en savoir plus et pour connaître les outils disponibles.

Association canadienne pour la santé mentale
100 ans de la loi sur la santé mentale pour tous

Je vais bien, merci.
Ce que je veux vraiment dire...

Semaine de la santé mentale de l'ACSM
4 au 10 mai 2020

Parler haut et fort, mais surtout. #ParlerPourVrai
semainedelasantementale.ca



CONTINUITÉ DU SERVICE DE L'URBANISME

Le printemps est maintenant plus clément pour entamer divers travaux. Le service de l'urbanisme demeure accessible pour répondre à toutes demandes, questions et pour la délivrance des différents permis et autorisations. La situation actuelle n'enlève en aucun cas l'obligation légale de se prémunir des autorisations municipales s'appliquant aux divers travaux.

Merci de votre collaboration et bons travaux!

Questions et information : urbanisme@villebonaventure.ca

ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE

Nous souhaitons vous informer que l'installation des abris et clôture d'hiver est permise à partir du deuxième samedi d'octobre jusqu'au premier dimanche de mai.

En vertu du règlement de zonage de la Ville, ceci inclut les abris d'hiver pour automobile, pour les accès piétonniers au bâtiment principal, pour protéger une galerie, les abris pour tenir lieu de vestibule et les clôtures à neige.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration pour procéder au retrait de ces installations.

OPÉRATION RIVES

Étant donnée la situation, certaines activités du projet Opération Rives sont affectées. La distribution d'arbres annuelle aux propriétaires riverains prévue en mai est annulée. À ce jour, les services offerts aux riverains durant la saison estivale sont toujours en place :

- Un conseiller en aménagement peut produire un plan d'aménagement personnalisé de votre rive, sur rendez-vous ;
- Une équipe de plantation sera disponible pour planter vos végétaux ou vous accompagner dans la tâche, sur rendez-vous également ;
- Des spécialistes peuvent répondre à vos questions concernant les rives et la revégétalisation.

D'autre part, le délai pour nous faire part de votre intérêt à se procurer des semences ou des essences de végétaux en commun afin de profiter d'un prix de groupe est prolongé jusqu'au 30 mai 2020.

Restez à l'affût pour les activités qui auront lieu!

Information : operationrives@villebonaventure.ca ou 418 534-2313, poste 240.

NOUVELLE LOI SUR L'ENCADREMENT DES CHIENS

La Ville de Bonaventure procède à l'instauration du *Règlement sur l'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*.

Ce règlement provincial est entré en vigueur le 3 mars et apporte de nouvelles responsabilités aux villes et aux propriétaires de chiens.

À compter du 3 juin, un registre des chiens sur le territoire de Bonaventure devra être tenu. Chaque chien nécessitera un enregistrement. Un formulaire sera transmis à l'ensemble des propriétaires de chiens qui ont déjà une licence et ceux qui n'ont pas de licence présentement devront s'en prémunir. Pour être conforme à la loi, vous serez dans l'obligation de remplir ce formulaire et de le retourner à la Ville dans les délais prescrits. Soyez à l'affût des prochaines publications.

Texte du règlement :

villebonaventure.ca/nouvelle-loi-encadrement-chiens/

Questions et information : urbanisme@villebonaventure.ca ou 418 534-2313, poste 233.

CHIENS EN LAISSE

Les chiens doivent être en laisse dans les espaces publics du territoire de Bonaventure. Cette norme est régie par le règlement sur les chiens 97-415 par le règlement R2019-723 sur les nuisances appliqué par la Sûreté du Québec. Cette norme vise à permettre à l'ensemble des citoyens de Bonaventure de profiter des différents espaces offerts et aménagés par la Ville.

Ces règlements indiquent que le fait de laisser les chiens sans laisse dans des endroits publics constitue une nuisance pouvant faire l'objet d'une amende. La Ville a reçu plusieurs témoignages indiquant que des chiens étaient laissés libres sur le territoire et particulièrement sur les plages telles que Évangéline, Cap-de-Sable de même que sur celle de l'Île aux Pirates.

Nous remercions les propriétaires de chiens de respecter la règle en gardant ceux-ci attachés. Une surveillance accrue sera faite pour s'assurer du respect de la norme. S'il y a non-respect du règlement, la Ville et la Sûreté du Québec devront prendre des mesures légales pour la faire respecter. Nous sommes assurés que les comportements seront corrigés, et ce, pour le respect de l'ensemble des citoyens.

URBANISME



MAI : MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Le Mois de l'arbre et des forêts est le moment privilégié pour les amateurs de la forêt de montrer leur attachement à cette immense ressource qui occupe Bonaventure. Dans le contexte actuel, ce grand espace est une richesse d'autant plus précieuse par le fait que cette ressource offre un lieu paisible et sain où l'ensemble des contraintes imposées actuellement peuvent être respectées sans crainte.

Le Mois de l'arbre et des forêts contribue ainsi à faire réaliser l'importance de cette ressource dans toutes les sphères de notre vie quotidienne, que ce soit par notre travail ou nos loisirs, ou encore par l'utilisation des milliers de produits dérivés des arbres.



En partenariat avec le ministère de la Faune, de la Forêt et des Parcs, la Ville de Bonaventure distribuait depuis trois ans des arbres à la population. Cette activité ne pourra être tenue cette année. Toutefois, nous encourageons l'ensemble de la population à entretenir leur forêt et à continuer la plantation. Chaque arbre planté est une richesse pour l'ensemble de la ville.

Ainsi, la forêt sur le territoire de Bonaventure, en plus d'être riche, diversifiée et en santé, est créatrice d'emplois par les nombreuses retombées qu'elle génère. Soyons fiers et responsables face à cette ressource.

SERVICE incendie



FEUX EXTÉRIEURS

Dès le début du printemps, le danger des feux d'herbe et de forêt est présent. La pandémie actuelle limite les effectifs de la SOPFEU dans leur secteur d'intervention respectif. Par conséquent, un avis d'interdiction de feu à ciel ouvert a été émis. Aucun feu d'herbe, de branches, de bois ou autres n'est permis. Seuls les feux domestiques avec un pare-étincelles sont autorisés. Donc, merci de respecter les directives afin de nous aider à limiter les dangers d'incendies.

PRUDENCE PRÈS DES COURS D'EAU

Avec le confinement que nous vivons depuis quelques semaines, c'est une joie de pouvoir profiter du beau temps pour se promener à l'extérieur. Si vos balades vous mènent près des cours d'eau, n'oubliez pas les règles de sécurité. Les niveaux d'eau sont élevés, ce qui fragilise les abords où il y a encore présence de glace. Alors, attention, gardez vos distances!

TRAVAUX publics



COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

La collecte des déchets volumineux et de métal aura lieu comme prévu durant la semaine du 18 mai.

Voici des exemples des articles ramassés :

- Déchets de métal : appareils ménagers, barbecue, baignoires, réservoirs vides, pompes de piscine, antennes, rampes, poteaux, etc.
- Déchets volumineux : matelas, meubles, tapis et couvre-planchers (maximum un mètre), douches, lavabos, cuves et toilettes, portes, pierre, béton, etc.

LINGETTES DÉSINFECTANTES

L'utilisation des lingettes désinfectantes est courante en ces temps de pandémie. Nous vous rappelons que celles-ci doivent être disposées dans les ordures et en aucun cas dans les toilettes, car elles peuvent obstruer les pompes et causer des dommages importants, comme des refoulements dans vos domiciles. Ceci vaut également pour les lingettes pour bébé. Nous vous remercions de votre collaboration.





BIOPARC DE LA GASPÉSIE

Le Bioparc a le regret de vous informer que le Festi-Oiseaux qui devait avoir lieu du 15 au 17 mai et le concours de photo sont annulés. L'équipe vous donne rendez-vous les 21, 22 et 23 mai 2021 pour la troisième édition du Festi-Oiseaux au Bioparc.

Si les circonstances le permettent, l'ouverture du Bioparc est prévue pour le 22 juin prochain. Plusieurs mesures de sécurité seront mises en place pour assurer une visite agréable et enrichissante, et ce, en toute sécurité pour les visiteurs et les employés.

C'est avec bonheur que les animalières vous annoncent une naissance ce printemps. Pauline et Julien, les porcs-épics, vous présenteront leur petit lors de votre visite cet été!

Consultez le bioparc.ca pour plus d'information.

MAISON DE LA FAMILLE

L'équipe de la Maison de la Famille MRC de Bonaventure offre de nombreuses activités par visioconférence. Rencontres prénatales, causeries et autres ateliers sont offerts aux familles. N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations!

mdfanimation@navigue.com ou 418 534-4449.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER

Le service de suivi téléphonique de l'organisme est toujours en fonction. Vous pouvez joindre les intervenantes par téléphone. Laissez un message sur leurs boîtes vocales et elles vous recontacteront. Consultez aussi la page Facebook où des capsules vidéo sont diffusées pour informer et proposer des activités avec vos proches vivants avec un trouble neurocognitif.

La Marche pour l'Alzheimer est reportée au 27 septembre 2020. « Étant donné que la campagne de financement représente 25 % de notre budget annuel, nous sommes motivés à reprendre l'événement en septembre », mentionne Bernard Babin, le directeur. Les profits engendrés par la Marche permettent de bonifier les services aux proches aidants et aux personnes vivants des pertes cognitives.

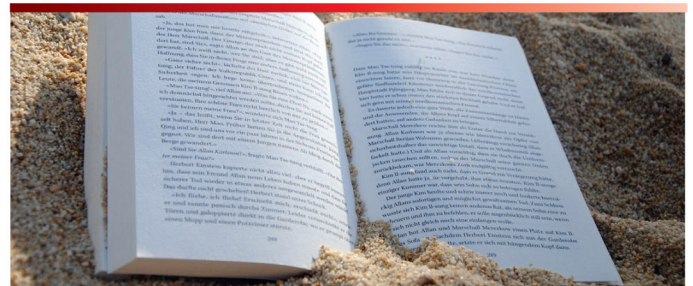
Il n'est pas exclu que la Société Alzheimer maintienne une Marche virtuelle le dimanche 31 mai. La population en sera informée sous peu. Information : 418 534-1313

MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC

Le Musée acadien du Québec reste fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, l'équipe vous invite à suivre leur page Facebook pour rester au fait de ce qui se passe au Musée. De plus, des articles concernant certains trésors du Musée sont publiés régulièrement.

Lorsque les activités normales reprendront, vous serez avisés par la page Facebook et le site Internet.

facebook.com/museeacadienduquebec
museeacadien.com



CHRONIQUE DU CLUB DE LECTURE

« Un homme meilleur » de Louise Penny.

Voici le quinzième livre de sa série de polars traduite en 29 langues, mettant en vedette l'inspecteur Armand Gamache. On le retrouve, blessé et vieillissant certes, mais, alerte et toujours humain, respectueux, empreint de bonté, et laissant derrière lui son unique parfum de santal et de rose. Rétrogradé à la section des homicides, avec Jean-Guy Beauvoir et Isabelle Lacoste, ils devront retrouver une femme disparue à la demande d'un père désespéré qui craint pour la vie de sa fille vivant auprès d'un conjoint violent. L'auteur nous lance sur de multiples pistes, laissant des indices çà et là, mais nous surprendra jusqu'à la dernière page.

Énonçant la violence sans la décrire, sinon pour traduire l'isolement et le contrôle qui la sous-tendent, ce livre plonge les policiers, la famille et le lecteur dans des réflexions très actuelles où le confinement nous isole physiquement de nos proches, nous fait craindre pour leur sécurité et nous confronte à notre impuissance devant un ennemi, si petit soit-il.

Bonne lecture captivante,

Yolaine Galarneau

Inscrivez-vous sur notre site Internet pour recevoir votre Journal le Courant en format électronique.
www.villebonaventure.ca

